



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

PPCR : Prolongation de la campagne 2018-2019

Plusieurs collègues ont contacté le SNUDI-FO après avoir reçu, dans I-prof, une notification de rendez-vous de carrière au lieu de l'appréciation finale de leur valeur professionnelle arrêtée par la DASEN.

Contactée par le SNUDI-FO, la Direction Académique a répondu qu'étaient concernés les collègues éligibles au rendez-vous de carrière lors de la campagne PPCR 2018-2019 mais qui n'ont pu être évalués en raison de leur situation personnelle particulière : congé maternité, congé parental, arrêt maladie, congé longue maladie, détachement ...

En effet, le nouvel [arrêté du 21 juin 2019](#) prévoit une prolongation de la campagne d'évaluation en début de l'année N+1, si le rendez-vous de carrière ne s'est pas déroulé l'année prévue. L'appréciation finale de la valeur professionnelle doit alors être notifiée le 15 octobre au plus tard.

Ainsi, les collègues qui n'ont pas eu le rendez-vous de carrière auquel ils étaient éligibles durant l'année 2018-2019 pourront se faire évaluer jusqu'au 30 septembre de l'année scolaire 2019-2020. Ils recevront l'appréciation finale de la DASEN le 15 octobre dernier délai.

La Direction Académique a également précisé que ces notifications de rendez-vous de carrière ont été automatiquement générées par l'application SIAE (Système d'Information d'Aide à l'Évaluation des personnels enseignants) présente dans l'espace I-prof.

**Si vous avez été évalués durant l'année 2018-2019
et avez reçu une notification de rendez-vous de carrière
au lieu de l'appréciation finale de la DASEN, contactez le SNUDI-FO.**

**Pour toute question, vous pouvez contacter les élus du personnel
du SNUDI-FO 94 à la CAPD et au CTSD :**

Les élus du personnel du SNUDI-FO 94 à la CAPD et au CTSD :

Thierry AUDIN : 06 22 91 00 57, Caroline GALLIEN : 06 29 08 68 33,
Luc BÉNIZEAU : 06 72 04 80 68, Benoît BALORDI 06 62 96 51 07,
Christine BRIANT-BAZIN : 06 85 78 36 30, Samia AIT ELHADJ : 06 17 87 73 81,
Claudia DEMIR : 06 88 03 61 12, Céline MOUNEAU : 07 71 77 03 82
Olivier LEGARDEUR : 06 09 79 83 84, Yves GREINER : 06 23 80 15 78

**Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires
de fonctionnaire d'État :
Je me syndique au SNUDI-FO : [bulletin d'adhésion](#) et en PJ**